

TOUS À L'ÉCOLE
Le prêt pour payer l'école de vos enfants

BANK OF AFRICA | ENSEMBLE
SMCE GROUP | CONTRE LE COVID-19

www.lemedium.info

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N°0417 du 27 Octobre au 02 Novembre 2020 - Prix : 250 F CFA

TOGO - LE CIRCUIT DE L'ARGENT DU PÉTROLE - DÉCRYPTAGE : P.485

Les marketers et leur rôle dans l'approvisionnement du Togo en produits pétroliers



DERNIÈRES MINUTES / PÉTROLE :
L'Inspection Générale des Finances rend son rapport d'audit et fait des recommandations discutables P.7

EDUCATION/RENTREE SCOLAIRE :
Les dispositions de Kokoroko et les revendications des syndicats P.3



Le ministre Dodzi Kokoroko

CEDEAO/DIFFAMATION :
Le site www.senegalnews.sn ravale sa salive et présente ses excuses aux observateurs de la Cedeao



La table d'honneur

P.2

RENTREE SCOLAIRE 2020-2021 :
Les orphelins du quartier Bè-Ablogamé dans de bonnes grâces du PDG de EB P.6



Photo de famille avec Togbui Mizoblewu Wogomebu IV

EmploiTogo.com
Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.
Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

TAUX: 0%

Pour une belle rentrée scolaire et un avenir assuré !

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2020

Durée du remboursement : 12 mois

PRÊT SCOLAIRES 2020



La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

Météo du jour

Matin:
Orages épars
26°C

Après-midi:
Orages épars
31°C

EDITO

Soyons positifs dans nos actes et pensées

Nous devons certes nous critiquer dans nos manières d'agir et pourquoi pas de penser mais il est une chose que nous devons incorporer à notre aptitude au perfectionnement, c'est bien d'être positifs dans nos actes et pensées.

L'heure n'est plus à vouloir le mal de son prochain pour raison de leadership ou quoi que ce soit, même pour des raisons politiques. L'essentiel est que nos actions en elles-mêmes reflètent une grandeur d'esprit et de motivation d'une évolution significative.

Nous en avons les moyens et surtout les potentialités pour y arriver. Cependant avouons-le humblement, il nous manque seulement une réelle volonté de transformer nos faiblesses en forces et nos insuffisances en capacités évidentes. Ceci ne nous est pas sans pour autant impossible. Une petite dose de bonne volonté et une ferme décision de ne pas vouloir le mal à autrui nous y amènerait. Et nous en sommes capables, journalistes, politiciens, hommes d'affaires, bref nous acteurs de cette société qui nous a vus naître, grandir et qui sûrement nous verra partir.

Changeons de comportements tout simplement.

Crédo TETTEH

CEDEAO/DIFFAMATION :

Le site www.senegalnews.sn ravale sa salive et présente ses excuses aux observateurs de la Cedeao

!!Ceci est un communiqué pour démentir l'information reprise par le site www.senegalnews.sn et relative à une affaire de partage d'argent par les observateurs de la Cedeao accrédités en Guinée pour superviser la présidentielle. Nous tenons à publier cette information dont nous n'avons pas pris la précaution de vérifier la véracité, et par conséquent, nous présentons toutes nos excuses à ces honorables représentants de la Cedeao ", a écrit le site *www.senegalnews.sn* dans un communiqué en date du 23 octobre 2020.

Par Crédo TETTEH

Précisons que le 21 octobre 2020, quelques heures après la déclaration préliminaire de la Mission d'Observation Electorale de la CEDEAO en Guinée, pour le compte de la présidentielle du 18 octobre dernier, le *www.senegalnews.sn* a dans un article affirmé que " les observateurs de la CEDEAO ont été surpris par des journalistes africains en train de se partager de l'argent " à l'Hôtel Kaloum à Conakry, hôtel siège de la Mission d'Observation Electorale de la CEDEAO.

" D'importantes sommes d'argent que les observateurs de la Cedeao se partageaient hier, juste après leur conférence de presse, c'est l'image révélatrice des tractations de couloirs que le camp d'Alpha Condé est en train de mener, quelques heures avant la proclamation provisoire des résultats de l'élection du 18 octobre dernier " avait insinué ce site.

Aggravant la situation, le site *www.senegalnews.sn* conclue que " le moins que l'on puisse



La table d'honneur

dire est qu'on parle de centaines de milliers d'euros (plus de 500.000 euros) en espèces trébuchantes, du moins c'est ce que certains confrères ont pu filmer, avoir assisté à cette triste scène qui se déroulait dans l'hôtel Kaloum qui servait de cadre pour les besoins de la rencontre avec la presse ".

Cet article diffamatoire et discréditant à l'endroit de la Commission de la CEDEAO et de sa Mission d'observation des élections, a fait le tour des réseaux sociaux et fut repris sans recoupements et à dessein par d'autres sites.

Ravalant sa salive, le site *www.senegalnews.sn* estime que " ces excuses sont d'autant plus formulées que, par effet de reprise, d'autres supports médiatiques pourraient être amenés à reprendre cette information ou la partager, alors que ces observateurs accrédités sont totalement pris en charge par leur organisme pour les frais relatifs à l'exécution de leur mission ".

Et de conclure que " De toutes les façons, il nous a été très difficile de croire à la véracité de cette information qui semble-t-il,

visé plus à discréditer les protagonistes sur la scène politique que ces observateurs qui n'ont

fait que le travail pour lequel ils ont été accrédités ".

Pour l'instant et selon nos informations, la Commission de la CEDEAO n'entend pas aussi facilement se laisser discréditer par un site web qui avait choisi de ne pas bien vérifier ses informations et de verser dans des affirmations gratuites.

" Encore une fois, toute l'équipe de *www.senegalnews.sn* présente ses plates excuses à ces dignes observateurs de la Cedeao qui ne méritent pas une telle considération " avait conclu le *www.senegalnews.sn* dans son communiqué.

Communiqué : L'équipe de www.senegalnews.sn présente ses excuses aux observateurs de la Cedeao Spécial

23 octobre 2020

Ceci est un communiqué pour démentir l'information reprise par le site *www.senegalnews.sn* et relative à une affaire de partage d'argent par les observateurs de la Cedeao accrédités en Guinée pour superviser la présidentielle. Nous tenons à publier cette information dont nous n'avons pas pris la précaution de vérifier la véracité, et par conséquent, nous présentons toutes nos excuses à ces honorables représentants de la Cedeao.

Ces excuses sont d'autant plus formulées que, par effet de reprise, d'autres supports médiatiques pourraient être amenés à reprendre cette information ou la partager, alors que ces observateurs accrédités sont totalement pris en charge par leur organisme pour les frais relatifs à l'exécution de leur mission

De toutes les façons, il nous a été très difficile de croire à la véracité de cette information qui semble-t-il, vise plus à discréditer les protagonistes sur la scène politique que ces observateurs qui n'ont fait que le travail pour lequel ils ont été accrédités.

Encore une fois, toute l'équipe de *www.senegalnews.sn* présente ses plates excuses à ces dignes observateurs de la Cedeao qui ne méritent pas une telle considération.

TOGOSTARTUP.COM

Nous aidons les entrepreneurs à vendre ou à transmettre leurs entreprises à d'autres entrepreneurs. Vous allez prendre votre retraite, voyager, vendre votre fonds de commerce, nous sommes là pour vous trouver des repreneurs fiables.

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

EMPLOITOGO.COM

PUBLIER VOS OFFRES D'EMPLOI ET RECRUTER LE MEILLEUR CANDIDAT SUR EMPLOITOGO.COM
PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA
Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24
Paiement par tmoney ou flooz
info@sogesti.net

EMPLOIENPOCHE.COM

PUBLIER VOS APPELS D'OFFRES, VOS MARCHES PUBLICS -INSCRIPTION COMME PRESTATAIRE
PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA
Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24
Paiement par tmoney ou flooz
info@sogesti.net

SOGESTI REVENDEUR DES LOGICIELS SAGE

Nos consultants certifiés SAGE mettront leur expérience et leur savoir-faire à votre service pour vous accompagner dans tous vos projets. Du commercial, au consultant en passant par votre chef de projet dédié, vos interlocuteurs clés assurent l'installation, le paramétrage personnalisé, la formation, le support technique ainsi que la maintenance de votre système de gestion Sage.

Sage compta monoposte à partir 600 000 FCFA
sage gescom à partir de 600 000FCFA
sage paie rh à partir de 800 000 FCFA
Pour les installations et formations, merci de nous contacter:

NOUS JOINDRE SOGESTI GROUP
139 RUE VANLARE FACE CSTT
Whatsapp : 91 06 88 07 - 96 12 04 24
info@sogesti.net



Récépissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

893, rue 19 Saint Joseph

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Rédaction :

Ali SAMBA

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

Infographie : JPB

Crédit Photos: KEKERE Razak

Impression : ST Louis,

Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution: Dodo Abalo (90 97 52 56)

EDUCATION/RENTREE SCOLAIRE : Les dispositions de Kokoroko et les revendications des syndicats

Pour cette année scolaire 2020-2021 empreinte de la maladie à coronavirus, le ministre des enseignements primaire, secondaire et technique décide mettre les élèves à deux par table-bancs et 60 par classe pour le primaire, les collèges et les lycées, 30 pour le préscolaire. Passé ce nombre, les établissements devront passer aux double flux, une en matinée, l'autre dans l'après-midi.

Par Ali SAMBA

Sur les reproches de certaines personnes et regroupements de syndicats, Dodzi Kokoroko affirme que ce système n'est pas nouveau et qu'il a été expérimenté dans notre pays il y a bien d'années déjà. "Moi qui vous parle et je n'invente rien..., je peux vous assurer que j'ai fait ma classe de 6è jusqu'en 4è en double flux au CEG Djidjilé. Certains élèves font le cours le matin et d'autres l'après-midi. Cela ne fait pas de moi un médiocre devant vous", a indiqué le ministre.

Pour le ministre, les revendications exprimées des enseignants sont légitimes. Mais il tient à rappeler que le pays traverse des moments difficiles. Selon lui, la rentrée administrative ou pédagogique qui s'est ouverte hier est une occasion pour l'Institut national des sciences de l'éducation, les inspecteurs et les directeurs régionaux de former un groupe cible d'enseignants sur les



Le ministre Dodzi Kokoroko

nouvelles "tendances d'enseigner autrement" à leur tour, ils formeront l'ensemble du corps enseignant.

Pour le respect des mesures barrières dans les établissements scolaires, il est demandé aux inspecteurs, directeurs régionaux et aux chefs d'établissement de doter toutes les écoles d'un dispositif de lave-mains et accessoires. Le port de masque de protection étant devenu obligatoire, le masque fait partie des kits scolaires, assure le ministre. "Le gouvernement a su jusqu'à ce jour se montrer à la hauteur du défi", a-t-il indiqué.

Les syndicats et surtout, l'association nationale des enseignants volontaires du Togo (ANEVOTO) ne l'entendent pas cette oreille. L'ANEVOTO demande au ministre

de trouver des solutions aux 13 000 enseignants volontaires travaillent aux côtés des fonctionnaires dans l'enseignement primaire, secondaire et technique avant la rentrée scolaire des enfants.

Sur la problématique des enseignants volontaires, Dodzi kokoroko précise : "Vous savez au Togo, il y a deux sortes d'enseignants volontaires. Il y a les EV qui sont rattachés à l'Agence nationale du volontariat et les EV qui sont employés par les fondateurs établissements privés. L'une des mesures phares qui est en train d'être prise au niveau du ministère, c'est un gèle provisoire de ces créations anarchiques d'établissements. Plus nous vivons dans ce laisser-aller, plus la problématique des enseignants volontaires se pose-

ra toujours. Mais le gouvernement aussi doit prendre sa responsabilité et mener une politique ambitieuse de recrutement des enseignants".

Sur ce dernier point, les enseignants sont d'accord avec le gouvernement. Mais ils précisent que c'est plutôt le gouvernement qui encourage le volontariat avec son agence nationale de volontariat (ANVT).

"C'est l'ANVT plutôt qui encourage le volontariat. Ces personnes qui sont recrutées par l'ANVT signent un contrat de 2 ans à la fin desquels ils ont laissé à eux-mêmes, ce qui augmente le nombre d'EV sur le terrain", a indiqué de le président de l'ANEVOTE Florent Sondou, qui demande l'intégration d'une partie des EV et la prise en charge de l'autre partie. "Nous faisons face à une pandémie et on ne peut pas nous demander d'aller travailler sans mesures d'accompagnement. Les enseignants volontaires ne demandent pas de prime. Pour l'instant, ce qui nous préoccupe, c'est l'amélioration de nos conditions de vie et de travail. Il faut qu'on nous intègre. Nous voulons faire un travail de qualité, mais il nous faut aussi des moyens. On ne peut pas aller faire les cours le ventre affamé. Qu'on nous intègre, c'est la solution. Parce que les primes, on vous donne ça une fois et puis c'est fini. Et le reste du temps on va faire comment ? Donc il faut qu'on nous intègre", a-t-il dit.

ECONOMIE : La MCC et Africa50 créent une nouvelle plateforme d'investissement

La Millennium Challenge Corporation (MCC) et Africa50 ont signé un protocole d'accord pour développer et lancer le partenariat pour le développement de l'accélérateur de l'impact du millénaire sur les infrastructures (MIIA).

Par Koudjoukabal

La nouvelle entité MIIA sera une plateforme d'investissement mondiale conçue pour stimuler et attirer des investissements d'impact en Afrique en développant des contrats d'infrastructure bancables ayant des impacts sociaux et économiques mesurables. Les investissements réalisés dans le cadre du MIIA couvriront des projets dans des secteurs tels que l'eau et l'assainissement, la santé, l'éducation, les transports, l'énergie et les télécommunications.

"La MCC et Africa50 ont toutes deux un engagement institutionnel fort à mobiliser des capitaux pour des projets ayant un impact en Afrique", a déclaré Sean Cairncross, directeur général de la MCC. "Cette nouvelle collaboration va débloquent des opportunités économiques sur le continent, et je suis enthousiaste de voir ce que notre travail commun permettra de réaliser".

Alain Ebobisse, PDG d'Africa50, a déclaré : "Nous sommes heureux de nous associer au MCC pour développer et lancer le MIIA. Cette initiative importante renforcera nos efforts pour développer des projets banca-



Une vue après la signature de la convention

bles à travers l'Afrique, ayant un impact significatif sur le développement. Cela contribuera également à encourager les flux de capitaux vers les infrastructures, qui sont l'un de nos mandats principaux".

Selon M. McKinsey, la demande mondiale annuelle pour le développement des infrastructures est de 3 700 milliards de dollars jusqu'en 2035, et les pays en développement devraient représenter environ deux tiers de toutes les dépenses d'infrastructure. La Banque africaine de développement estime également que les besoins de financement en Afrique sont de 130 à 170 milliards de dollars par an, avec un écart de 68 à 108 milliards de dollars.

L'impact des investissements dans

les infrastructures est limité, souvent en raison du manque de projets bancables et de la difficulté de mesurer l'impact des investissements sur le développement.

Le MIIA aidera à surmonter ces difficultés grâce à des caractéristiques telles qu'un processus de certification de l'impact social et environnemental des projets d'infrastructure, des ressources pour préparer des projets bancables dont l'impact est certifié, et un cadre permettant de faire correspondre ces projets à des investisseurs d'impact qui peuvent fournir des capitaux.

Le MIIA sera lancé en Afrique conjointement avec Africa50 qui a une expérience en tant que développeur de projets et investisseur ayant

une connaissance et une influence régionales approfondies. En fonction du succès de l'effort initial en Afrique, la MIIA pourrait rechercher des partenariats similaires en Asie, en Amérique latine et en Europe de l'Est.

Le MIIA fait partie de la stratégie de financement mixte de la MCC visant à mobiliser des capitaux privés pour créer de meilleures opportunités et maximiser l'impact des projets qui stimulent la croissance économique et réduisent la pauvreté. En tant qu'agence gouvernementale américaine indépendante, la MCC travaille dans le monde entier avec les pays en développement les mieux gouvernés, en leur fournissant des subventions pour débloquent leur potentiel économique. Environ deux tiers du portefeuille de l'agence se trouvent en Afrique.

Africa50 est une plateforme d'investissement dans les infrastructures qui contribue à la croissance de l'Afrique en développant et en investissant dans des projets bancables, en catalysant les capitaux du secteur public et en mobilisant des financements du secteur privé, avec des rendements et un impact financier différenciés.

La base d'investisseurs d'Africa50 est actuellement composée de 28 pays africains, de la Banque africaine de développement, de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et de Bank Al-Maghrib.



POLITIQUE : UN DERNIER AU REVOIR

Le président Faure Gnassingbé a assisté samedi à l'inhumation de Fambaré Ouattara Natchaba à Gando (préfecture de l'Oti).

L'ancien président de l'Assemblée nationale est décédé le 15 octobre dernier à l'âge de 75 ans. M. Natchaba, juriste de formation, fut un proche collaborateur de Gnassingbé Eyadema qui dirigea le pays jusqu'à sa mort en 2005.

Source : @republicoftogo.com

POLITIQUE : LA MENACE EST AUSSI NUMERIQUE



Le gouvernement fera preuve d'une extrême sévérité à l'égard de l'extrémisme violent, a martelé jeudi le ministre de la Sécurité, Damehame Yark. Il a mentionné toutes les formes de menaces, y compris celle venant d'internet et des réseaux sociaux.

'Au niveau des forces de défense et de sécurité nous prenons en compte ce danger', a-t-il déclaré. Le Togo se situe dans une région où des groupes islamistes font régner la terreur comme au Burkina-Faso, au Niger et au Mali.

Le pays a renforcé sa coopération avec ses voisins. Le partage d'informations s'est renforcé.

Source : @republicoftogo.com

POLITIQUE : PAS DE NOUVELLE GUERRE DES EGOS

Pour Jean Kissi, le secrétaire national du CAR (opposition), il y a un conflit post électoral qui est là et qu'il faut résoudre. C'est ce qu'il a affirmé dimanche au micro de Pyramide FM.

Il conteste les récentes déclarations de la Premier ministre qui avait affirmé que la page électorale était définitivement refermée.

'Personne ne peut dire aujourd'hui que la crise politique est derrière nous, pas même la chef du gouvernement', a-t-il martelé.

Il n'a pas dit comment il entendait régler le contentieux. Il revanche, M. Kissi a esquissé des pistes pour parvenir à l'alternance.

Il faut trouver de nouvelles bases et ne pas commettre de nouvelles erreurs comme la constitution de groupement à l'image de la C14. Cela étant, le regroupement de l'opposition est indispensable à condition de mettre de côté les rivalités personnelles et la guerre des egos.

Source : @republicoftogo.com

TOGO- LE CIRCUIT DE L'ARGENT DU PETROLE- DECRYPTAGE : Les marketers et leur rôle dans l'approvisionnement du Togo en produits pétroliers

Depuis des mois l'affaire dite pétrolegate défraie la chronique avec un supposé détournement de 500 milliards de FCFA. Après nous être intéressé la semaine dernière au rôle du CSFPPP et à celui de ses différents acteurs, nous avons décidé cette semaine de nous intéresser au circuit de l'argent du pétrole.

A tout seigneur, tout honneur. Il faut rendre à César ce qui appartient à César et aux marketers, la couronne de roi qui leur revient dans la chaîne d'approvisionnement du Togo en produits pétroliers

1- LES MARKETERS

Les marketers, ce sont les sociétés commerciales propriétaires des stations-service. On dénombre un peu plus de 200 stations-services qui se regroupent en un peu plus de 14 sociétés commerciales (TOTAL, T-OIL, OVH, CAP etc...).

Contrairement à ce qu'on a vendu à tout le monde, c'est l'argent de ces sociétés qui sert à :

- Importer le carburant,
- Payer les taxes sur les produits pétroliers,
- Payer les dépôts,
- Payer les transporteurs et enfin,
- Payer le trader.

2- MANAGEMENT HYDRO-CARBURE (MH)

Si c'est l'argent des marketers qui paie le trader, que vient donc faire cette société dans cette histoire ?

Imaginez que vous soyez vendeur

d'ananas en détail au grand marché de Lomé. Vous voulez acheter des ananas en gros à Kpalimé chez le producteur car ça coûte moins cher mais vous n'avez pas d'argent.

Heureusement, vous êtes quelqu'un en qui on peut avoir confiance. Le producteur accepte donc de vous donner 500.000 Fcfa d'ananas sans que vous payiez et sans garantie et il vous dit :

- 1-va à Lomé,
- 2-vend tes ananas
- 3-quand tu as tout vendu,
- 4-récupère mes 500.000 FCFA et au lieu de revenir à Kpalimé pour me les apporter, donne-les à mon beau-frère qui vit à Lomé, il se chargera de me

les renvoyer.

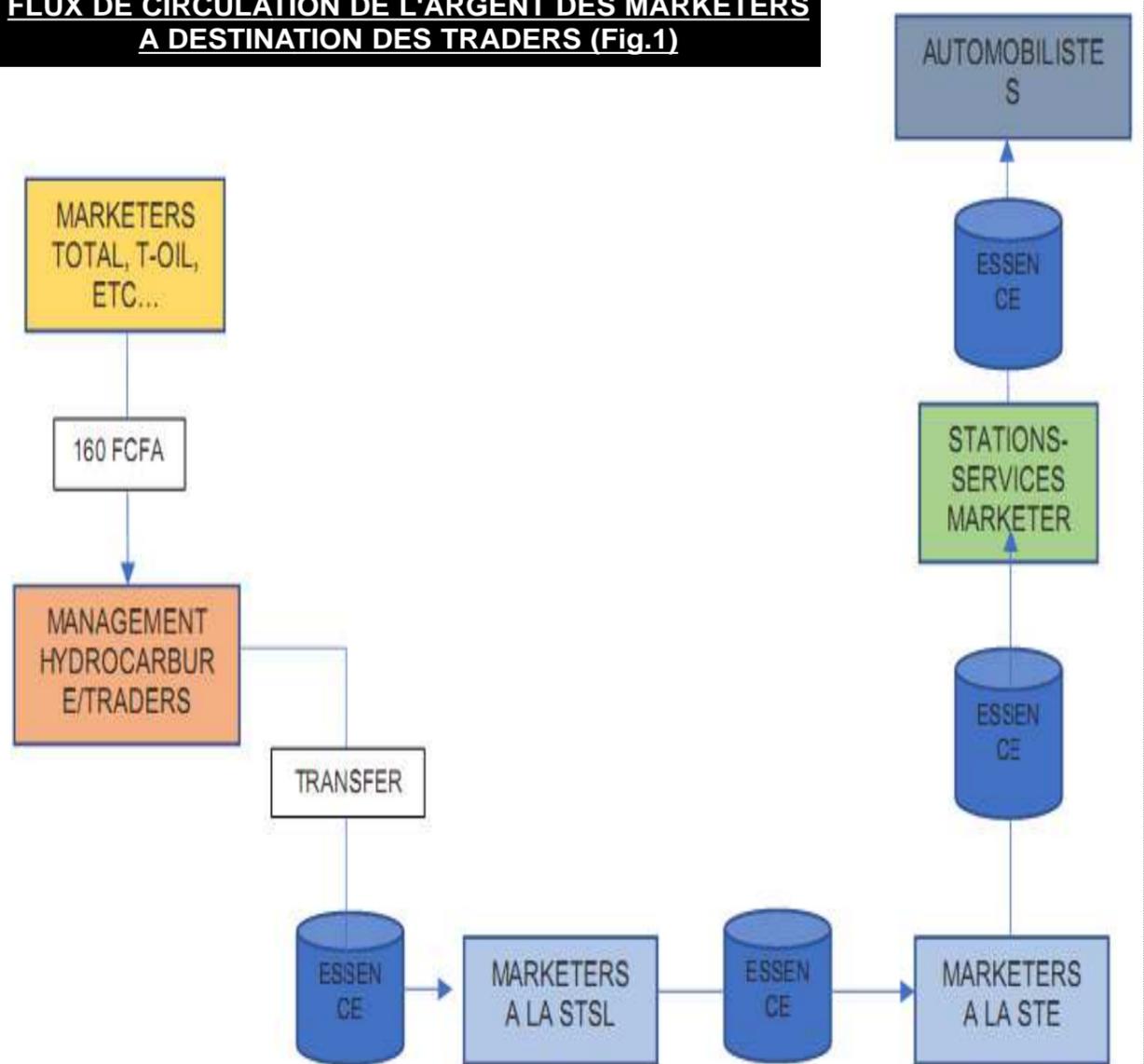
Si tout le monde comprend ça alors tout le monde comprend que :

1-les ananas, c'est l'essence

- 1-le producteur d'ananas c'est le trader ayant remporté l'appel d'offres
- 2-le vendeur en détail à Lomé, ce sont les marketers et enfin,
- 3-Le beau-frère c'est Management Hydrocarbure.

La société Management Hydrocarbure est donc la société togolaise qui a été désignée pour collecter l'argent des marketers (acheteurs des produits) qui doit être payé au trader (vendeur des produits) en

FLUX DE CIRCULATION DE L'ARGENT DES MARKETERS A DESTINATION DES TRADERS (Fig.1)



TOGO- LE CIRCUIT DE L'ARGENT DU PETROLE- DECRYPTAGE :

Les marketers et leur rôle dans l'approvisionnement du Togo en produits pétroliers

Suite de la page 4

contrepartie des produits de ce dernier. Cette société sécurise les traders et leur garantie qu'ils seront payés et que leur argent ne va pas se volatiliser.

Maintenant dans cette histoire, est-ce que quelqu'un peut penser que le vendeur va aller verser les taxes de l'OTR sur les ventes d'ananas chez le beau-frère ? Personne ne fait ça.

Est-ce que vous, consommateur d'ananas, vous dites au vendeur d'ananas que c'est votre argent qui lui a permis d'acheter les ananas ? Les ananas étaient là, vous êtes venu les trouver.

FLUX DE CIRCULATION DE L'ARGENT DES MARKETERS A

DESTINATION DES TRADERS (Fig 1)

3-LA SOCIETE TOGOLAISE D'ENTREPOSAGE (STE)

Cette société est la propriété de TOTAL, T-OIL et MRS. Elle est l'outil logistique de l'ensemble des marketers et la véritable interface financière avec l'État togolais. La STE a le statut de commissionnaire agréée en douane et effectue à ce titre, les opérations de dédouanement.

Ses 3 attributions sont entre autres :
- Stocker les produits pétroliers importés,
- Charger les camions à destination

des stations-services togolaises
- Collecter les recettes de l'OTR

Dans notre histoire, c'est ici que le vendeur d'ananas verse les taxes de l'OTR.

Pour que ce soit plus simple à comprendre par nos lecteurs, nous présentons ci-après le flux de circulation de l'argent des marketers à destination de l'OTR.

FLUX DE CIRCULATION DE L'ARGENT DES MARKETERS A DESTINATION DE L'OTR (Fig.2)

Maintenant peut-on voler 500 milliards de l'argent des togolais dans cette histoire ?

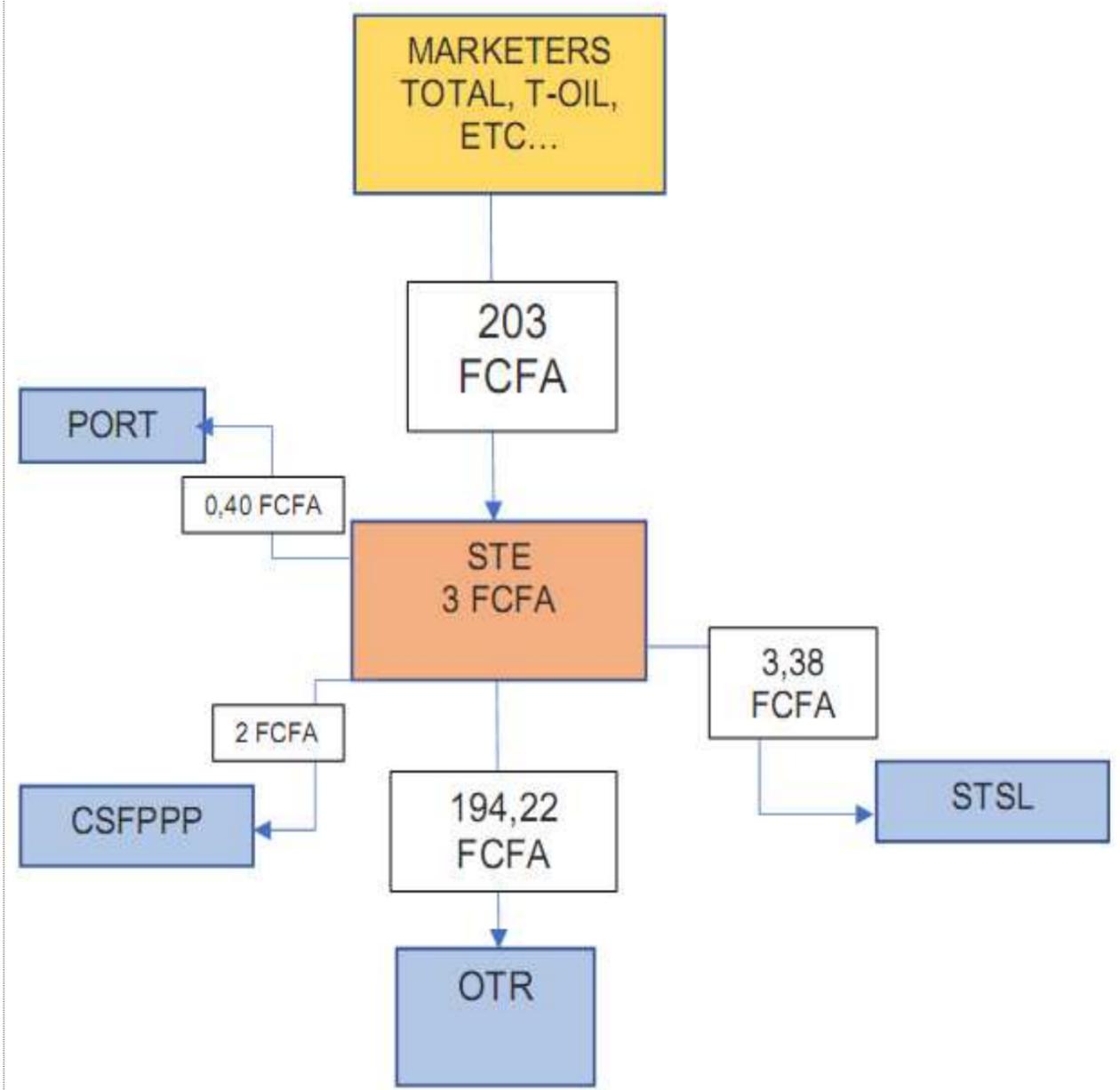
1-Oui, si le vendeur d'ananas au lieu d'aller verser les taxes à l'OTR est parti les verser chez le beau-frère ou carrément ne les a pas versés du tout ? Et dans ce cas, l'OTR qui depuis Gapéry ne laisse rien passer, n'a rien dit depuis là. Il y a comme là un problème.

2-Le beau-frère a disparu de la circulation avec l'argent. Dans ce cas-ci, c'est une histoire de famille mais même dans un tel cas, quelqu'un va se plaindre. Le producteur va quand même demander à ce qu'on ne dépose plus l'argent chez son beau-frère. Non, personne ne s'est plaint et le beau-frère continue à travailler.

Peut-être tout compte fait que le beau-frère n'a rien fait mais qu'on veut juste le liquider ?

A suivre.

FLUX DE CIRCULATION DE L'ARGENT DES MARKETERS A DESTINATION DE L'OTR (Fig.2)



Zozo

ECONOMIE :
DÉVELOPPEMENT ET RÉSI-
LIENCE

La Foire Adjafi s'est achevée vendredi. Elle a pu se tenir en dépit des contraintes sanitaires.

C'est le rendez-vous annuel des jeunes entrepreneurs togolais.

Ce rendez-vous annuel a mis en avant la consommation des produits locaux et notamment le riz.

L'autosuffisance est un objectif que nous partageons tous. Comme il est agréable de manger du riz togolais avec des recettes locales. Je vous encourage à aller encore et encore plus loin, travaillant sur la qualité, la productivité du riz afin que le Togo soit totalement autonome' a déclaré lors de la clôture, Myriam Dossou d'Almeida, la ministre de la Jeunesse.

Pour les promoteurs de cette Foire, comme pour les pouvoirs publics, l'agriculture constitue un levier pour renforcer le développement et la résilience.

Source : @republicoftogo.com

SPORT : PROTÉGER LES
EPERVIERS ET LES PHARAONS

La prochaine confrontation entre le



Togo et l'Egypte dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2021 pose un souci en terme de sécurité sanitaire.

Le match aller aura lieu le 14 novembre au Caire et le retour à Lomé le 17.

Les rencontres auront lieu sans spectateurs. La ministre des Sports, Lidi Kédéka Bessi-Kama, a évoqué la question vendredi lors d'une rencontre avec l'ambassadeur d'Egypte à Lomé, Hossam Hussein,

Si le problème du public est réglé, celui des joueurs ne l'est pas. Il faut tout mettre en œuvre pour protéger les deux équipes lors de leurs déplacements. Bref, les mettre dans une bulle afin qu'aucun joueur ne soit infecté.

Source : @republicoftogo.com

RENTREE SCOLAIRE 2020-2021 :

Les orphelins du quartier Bè-Ablogamé dans de bonnes grâces du PDG de EB

Les orphelins du quartier Bè-Ablogamé n'auront pas grands soucis à se faire à la rentrée scolaire prochaine. En effet, le PDG de la société Espérance des Bâtisseurs (EB), Antoine Ganhké Dadjo, a offert des kits scolaires aux orphelins (de père, de mère ou des deux) dudit quartier. La cérémonie de remise a eu lieu le dimanche 18 octobre dernier à l'Ecole privée catholique d'Ablogamé à Lomé.

Ils sont au total 20 orphelins dont dix filles, à bénéficier de fournitures scolaires pour la rentrée scolaire prochaine. Ces

orphelins de père, de mère ou des deux, ont été répertoriés dans le quartier Ablogamé, à Lomé.

Le 18 octobre dernier, le PDG de la société Espérance des Bâtisseurs (EB), Antoine Ganhké Dadjo, a décidé de faire cette œuvre humanitaire en faveur des orphelins du quartier où est établie son entreprise. La cérémonie a eu lieu dans l'enceinte de à l'Ecole privée catholique d'Ablogamé, en présence du chef dudit quartier Togbui Mizoblewu Wogomebu IV, ses conseillers, des membres du CDQ, et de la directrice des Sœurs Salésiennes, Sr Clémentine TETE.



Une vue des kits offerts par le PDG de Espérance des Bâtisseurs (EB), Antoine Ganhké Dadjo



Photo de famille avec Togbui Mizoblewu Wogomebu IV

Après avoir remercié le donateur pour sa générosité, Togbui Mizoblewu Wogomebu IV a invité les bénéficiaires à honorer le quartier par leur ardeur au travail. Il a invité par la même occasion d'autres bonnes volontés à emboîter le pas à Antoine Dadjo.

Située à Ablogamé, près du marché, à 100 m de NETADI, la société Dadjo Construction Immobilier (DCI) devenue Espérance des Bâtisseurs (EB) en 2015, est spécialisée dans la construction et la réhabilitation de bâtiment et du Transit.

La société Espérance des Bâtisseurs (EB) qui a comme valeurs : " La satisfaction du

client, l'honneur et la recherche de l'excellence ", s'est donnée les moyens pour répondre aux besoins de ses clients et partenaires.

Notons que l'occasion a été belle pour le chef quartier de sensibiliser ses sujets sur l'existence de la pandémie au nouveau coronavirus (Covid-19) qui a déjà fait 52 victimes sur le sol togolais. Pour lui, il est important de prendre conscience de l'existence de la covid-19 et de respecter les gestes barrières afin d'éviter de contracter ce virus qui n'a pas encore de vaccin.

JPB

LUTTE CONTRE LA COVID-19 :

L'association C2AD fait don de kits de protection à la Gendarmerie et au SCRIC

La pandémie liée au coronavirus continue de faire son lot de victimes, un peu plus chaque jour. A ce jour, aucun vaccin n'est encore disponible. La prévention reste le seul mode pour éviter cette maladie. C'est pour aider la Gendarmerie nationale à lutter efficacement contre cette pandémie que le CLUB DES AMIS ACTION & DEVELOPPEMENT (C2AD) a fait don de kits de protection à la direction générale de la Gendarmerie et au Service central de recherches et d'investigations criminelles (SCRIC).

Vendredi 23 octobre dernier, l'association CLUB DES AMIS ACTION & DEVELOPPEMENT (C2AD) a fait don de kits de protection à la Direction générale de la gendarmerie nationale et au SCRIC (Service central de recherche et d'investigations criminelles).

Composé de deux dispositifs de lave-mains, de savon liquide,



Remise symbolique du don

et des lots de cache-nez, ce don vise à venir en aide aux corps habillés dans la lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus, notamment les gendarmes.

C'est le président de l'association C2AD, Koudadjé Adoum Komlanvi qui a officiellement remis le don au commandant de l'escadron à la gendarmerie, Hodin Edoh. Il a, au nom de la direction générale de la gendarmerie, exprimer la gratitude de



Photo de famille

l'institution qu'il représente. "... Ce geste témoigne de votre attachement à l'institution et de votre compassion dans la lutte contre la pandémie de la covid-19. Je voudrais exprimer (...) au nom de l'institution toute entière et à mon nom propre, nos sincères remerciements ", a dit le commandant Hodin Edoh.

Créée il y a trois ans seulement, l'association C2AD n'est pas à son premier geste. C2AD a,

à son actif, plusieurs œuvres humanitaires.

Le 28 août dernier, elle était en campagne de sensibilisation contre la covid-19 couplée de remise de don de kits de protection à la Division de la sécurité routière (DSR-Lomé).

Rappelons qu'à ce jour au Togo, le nouveau coronavirus a fait 52 victimes, 2.162 cas confirmés pour 1.586 guérisons.

@macite.info

DERNIERES MINUTES /PETROLE :

L'Inspection Générale des Finances rend son rapport d'audit et fait des recommandations discutables

Déjà quelques jours avant la remise de ce rapport à qui de droit, nous avons appris qu'un haut responsable du Ministère en charge du Commerce aurait sollicité un de nos confrères afin de l'aider à atteindre un objectif bien précis en s'octroyant les services d'un autre organe de presse. Pour quel objectif ? Nous ne saurons le dire, par devoir de réserve, à travers ses lignes.

Selon nos informations, on parle d'indemnités versées en toute illégalité. Est-ce vraiment possible ? Nous nous sommes posé la ques-

tion.

D'après nos recoupements, toutes les indemnités sont autorisées par la hiérarchie, c'est-à-dire le Ministre en charge du Commerce. Y aurait-il donc des indemnités non autorisées par le Ministre ? Qui les auraient donc décaissés ? Le comptable du Comité de suivi des fluctuations des prix des produits pétroliers (CSFPPP) à l'insu du Ministre en charge du Commerce puisque le Coordonnateur du CSFPPP n'a pas signature autorisant tout décaissement ?

L'autre question que le commun des mortels devra se poser est juste-

ment de savoir si tous les Ministres ayant précédé l'actuel, ADEDZE Kodjo, auraient ordonné les décaissements en désordre et en totale méconnaissance des procédures en vigueur ?

Une curieuse recommandation du rapport d'audit

L'une des recommandations du rapport d'audit est sa volonté de voir le Ministre ADEDZE révoquer et mettre à la disposition de la justice les sieurs Adjakli Francis, Adjakli Fabrice et le coordonnateur du CSFPPP Kondoh-Comlan Koffi. Pour quelles raisons, on ne saura

l'affirmer alors que c'est le Ministre du Commerce qui signe tout document et ordonne toutes dépenses dans ce ministère. Faudra-t-il remettre à la justice des agents qui n'avaient et n'ont pas de pouvoir ou de délégation de signature ?

Si dans un tout autre registre, on considère qu'il y aurait eu malversations, c'est insinuer que celles-ci auraient eu l'assentiment des différents ministres ayant géré le Ministère du Commerce ? Puisque, ce sont justement ces Ministres qui auraient autorisées les prétendues malversations ? Ainsi donc, devoir d'interroger tous les Ministres du Commerce de Dramani à l'actuel Ministre ADEDZE en passant par Savi de Tove, Yentchabré, Lorenzo, Gozan, Ahoomey-Zunu, Legzim-Balouki afin qu'ils confirment ou infirment leurs signatures ordonnant les dépenses ?

A réfléchir sur la recommandation de révoquer et de mettre à la disposition de la justice les sieurs Adjakli Francis, Adjakli Fabrice et Kondoh-Comlan Koffi, l'Inspection Générale d'Etat (IGE) qui était passé auparavant dans ce Comité, n'avait-il rien vu d'anormal à l'époque ?

Précisons que le Ministre Adedze est arrivé à la tête de ce Ministère depuis 2019. Continuerait-il à signer et cautionner des malversations si on suit le raisonnement des auditeurs ?

Le Ministre Adedze Kodjo n'avait-il pas connaissance des malversations qui auraient cours au CSFPPP avant de faire embaucher sa nièce en avril 2020 avec l'avantage des indemnités à elle payées tous les mois par ses soins, c'est-à-dire par ses ordonnancements ?

Telles sont à chaud les grandes interrogations suscitées par ce rapport d'audit et surtout sa recommandation bien dirigée si on sait également que le sieur Adjakli Francis, même en sa qualité d'ancien Coordonnateur du CSFPPP ne signait pas les salaires et indemnités de son fils Fabrice Adjakli, mais plutôt une marque déposée de l'actuel Ministre Adedze et de ses prédécesseurs ?

A suivre...

MINISTERE DU COMMERCE ET DE
LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE

REPUBLIQUE TOGOLAISE
TRAVAIL-LIBERTE-PATRIE

COMITE DE SUIVI DES FLUCTUATIONS
DES PRIX DES PRODUITS PETROLIERS

DECISION N°...004.../MCPSP/CSFPPP
portant modalités provisoires de gestion des ressources du poste
« mécanisme d'ajustement » inscrites dans les structures officielles
des prix des produits pétroliers.

Le ministre du commerce et de la promotion du secteur privé,

Vu la constitution du 14 octobre 1992 ;

Vu le décret n° 2008-050/PR du 07 mai 2008 relatif aux attributions des ministres d'Etat et ministres ;

Vu le décret n° 2010-036/PR du 28 mai 2010 portant composition du Gouvernement ;

Vu le décret n°2010-146/PR du 26 novembre 2010 relatif au mécanisme d'ajustement automatique des prix à la pompe des produits pétroliers ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Dans l'attente de la mise en place des nouvelles modalités de gestion des ressources du poste « mécanisme d'ajustement » des structures officielles des prix des produits pétroliers telles que prévues à l'article 13 du décret n°2010-146/PR du 26 novembre 2010 relatif au mécanisme d'ajustement automatique des prix à la pompe des produits pétroliers, le ministre chargé du commerce autorise les versements de salaires et indemnités liés au fonctionnement du mécanisme.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 26 novembre 2010.

Fait à Lomé, le 16 FEV. 2011



Kokou GOZAN



Communiqué

Dans le cadre des *Travaux de construction de la route Lomé-Kpalimé et des Bassins de rétention d'eau de Todman, Adidogomé et de Ségbé*, l'Entreprise **EBOMAF** informe la population riveraine et les usagers de la route Lomé-Kpalimé qu'il sera *aménagé plusieurs déviations* sur la voie allant *de Todman jusqu'à l'entrée de Sanguéra*. L'entreprise **EBOMAF** prie ainsi *les usagers de la route Lomé-Kpalimé et les riverains* de bien vouloir *respecter les signalisations provisoires du chantier et les consignes des signalistes*.

L'entreprise **EBOMAF** présente ses excuses pour les éventuels désagréments causés depuis le début des travaux et rassure la population qu'elle est à pied d'œuvre jour et nuit pour finir dans les délais.

Ensemble construisons la route pour le développement du Togo et de l'Afrique.

Fait à Lomé, le 30 Septembre 2020